ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 18 Novembre 1962

21e CIRCONSCRIPTION - 16e ARRONDISSEMENT (Chaillot - Dauphine)



Président du Conseil Municipal de Paris
Membre et ancien Vice-Président du Conseil Général de la Seine
Président de la Commission du Commerce et de l'industrie du Conseil Municipal de Paris et du Conseil Général de la Seine.
Avocat à la Cour - 36 ans
Ancien secrétaire de la Conférence des Avocats à la Cour de Paris
Président de la Fondation Louise de Bettignies

Remplaçant éventuel : François d'AULAN
32 ans
Directeur Commercial
Officier de Réserve
Croix de la Valeur Militaire

PIERRE-CHRISTIAN TAITTINGER
CANDIDAT D'UNION NATIONALE

A la veille d'une consultation électorale dont l'importance sera décisive pour notre Pays, je viens solliciter vos suffrages.

J'ai été élu au Conseil Municipal en 1953, et vous m'avez, en 1959, renouvelé votre confiance pour remplir une tâche très précise : **renover, équiper,** en un mot, **moderniser la Capitale** pour permettre son évolution et pour améliorer les conditions d'existence de ses habitants.

J'ai consacré mon temps et mon énergie à défendre une politique efficace d'urbanisme, pour résoudre les graves problèmes du logement, des écoles, de la circulation, des hôpitaux, de la pollution atmosphérique et préserver les espaces verts...

Depuis quatre mois, élu Président du Conseil Municipal, j'ai la responsabilité de cette action.

Je viens vous demander aujourd'hui des moyens plus puissants pour me permettre de remplir cette mission.

En effet, la solution de ces problèmes ne peut être uniquement trouvée dans le cadre du Conseil Municipal.

Ces solutions dépendent de l'orientation de la politique générale commune à toute la France, et fixée par l'Assemblée Nationale; en particulier les crédits d'investissements nécessaires sont décidés et votés au Parlement dans le cadre du Plan d'Équipement.

D'autre part, depuis la création du District de la Région Parisienne, de nombreuses questions dont dépend la vie de Paris sont traitées à l'Assemblée Nationale, principalement cette taxe d'équipement qui vient de frapper lourdement les contribuables parisiens.

C'est donc dans cette Assemblée que je veux faire entendre votre voix pour continuer à construire aujourd'hui, pour vous et vos enfants, le Paris de demain.

Cette mission sera mon but essentiel et dictera toute mon attitude à l'égard du Gouvernement.

J'ai une trop haute idée du mandat que je sollicite de vos suffrages pour devenir **seulement un homme de parti ou un député-robot.**

Je remercie le CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS et le CENTRE RÉPUBLICAIN, qui soutiennent ma candidature et qui ont compris le sens que je voulais lui donner.

Choisi par des citoyens libres, j'entends demeurer un Parlementaire libre, aussi, je m'engage à soutenir l'action du Gouvernement si cette action vise réellement à vous préparer un avenir meilleur.

JE SOUTIENDRAI LE GOUVERNEMENT

S'il mène une politique sociale, réaliste et audacieuse et assure l'expansion de notre économie, (tout en évitant l'inflation monétaire, cause de désordres et d'injustices).

S'il réalise la réforme des impôts, la création de 2 700 000 emplois nécessaires pour les générations nouvelles, et la construction de 500 000 logements par an.

Quand il procédera à la construction de l'Europe, politique et économique parce que c'est une condition de paix et de prospérité.

Chaque fois qu'il resserrera les liens de l'alliance atlantique parce que cette alliance est la garantie internationale de notre sécurité.

Quand il apportera une assistance accrue aux plus défavorisés et aux plus malheureux, aux personnes âgées, victimes de l'évolution économique.

Chaque fois qu'il viendra en aide à nos compatriotes revenus d'Algérie parce que c'est un devoir moral qui s'impose à nous, ou quand il assurera la protection et la sauvegarde de ceux qui sont restés là-bas confiants dans les promesses qui leur ont été faites.

Quand il décidera enfin de la réforme de la fonction publique; la France a trop de fonctionnaires trop mal payés **que l'on oblige à revendiquer.**

Chaque fois également qu'il soutiendra la libre entreprise et permettra aux professions libérales et aux commerçants d'exercer leurs activités, sans contrainte.

Par contre, entendant rester un Parlementaire libre, en dehors de tout système,

JE M'OPPOSERAI AU GOUVERNEMENT

Chaque fois qu'il entendra mener une politique de grandeur désuète qui entraîne des dépenses **militaires** atomiques exhorbitantes, ou à des gaspillages inconsidérés qui s'effectuent aux dépens du développement économique de tous les Français.

Chaque fois que les règles constitutionnelles que nous nous sommes données en 1958 et qui sont les seuls garants de nos libertés individuelles ne seront pas respectées.

LE PAYS NE VEUT PAS D'UN RETOUR EN ARRIÈRE, NI REVOIR LES DÉSORDRES DE LA QUATRIÈME RÉPUBLIQUE;

LA FRANCE SOUHAITE LA STABILITÉ ET L'EFFICACITÉ.

pour atteindre ces buts, **le Parlement ne doit pratiquer ni le soutien sans contrôle, ni l'opposition systématique** mais :

la libre confrontation de tendances diverses.

Nous ne voulons pas du parti unique, nous n'acceptons pas la candidature officielle.

Au lendemain des épreuves que vient de traverser notre pays, je souhaite travailler à rapprocher les Français et à recréer une atmosphère fraternelle qui seule peut permettre de construire et de produire en paix.

Si vous me donnez votre confiance, j'entends au Parlement être un élu Républicain dont l'action sera animée par le seul intérêt de son Pays.

Mon seul but : Servir Paris et la France.

Pierre-Christian TAITTINGER

Imp. Martin & Tari